



# PROJET DROITS HUMAINS 2014 - 2018

## Haïti

Le projet Droits humains est un projet de plaidoyer visant à renforcer le respect des droits des populations clés, particulièrement exposées et vulnérables au VIH/sida. En renforçant les droits de ces personnes, il entend favoriser leur accès à la prévention et aux traitements du VIH/sida.

Le projet est cofinancé par AIDES, première association française de lutte contre le VIH/sida et les hépatites, et l'Agence française de développement (AFD), et mis en œuvre dans sept pays, en Afrique (Tunisie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun et Burundi) et dans les Caraïbes (Haïti et République dominicaine). Il repose sur le financement d'une ressource humaine entièrement dédiée au plaidoyer en faveur des droits des populations clés.





Groupe de parole avec des jeunes du réseau national de pairs supporteurs constitués de jeunes VIH +

**55 %**  
des PVVIH<sup>1</sup> sont sous traitement antirétroviral

**12,9 %**  
de prévalence du VIH parmi les HSH

## CONTEXTUALISATION

### Contexte épidémiologique

Haïti fait face à une épidémie de VIH généralisée dont le taux de prévalence est de 2 %, selon le rapport préliminaire de l'EMMUS-VI (étude sur la morbidité, la mortalité et l'utilisation des services). D'après les chiffres de l'Onusida, 150 000 personnes vivent avec les VIH en Haïti et 55 % d'entre elles sont sous traitement antirétroviral.

L'épidémie est particulièrement concentrée au sein de certaines populations :

- 12,9 % de prévalence parmi les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) ;
- 8,7% de prévalence parmi les travailleurs-ses de sexe (TS) ;
- environ le tiers des nouvelles infections liées au VIH est enregistré chez les jeunes (15 à 24 ans).

### Contexte légal

Le respect des droits humains de tous et toutes, y compris des populations clés (PC), est aujourd'hui considéré comme un élément central de la lutte contre le VIH/sida. Il a été établi que la stigmatisation et la discrimination font partie des principaux obstacles à une riposte efficace contre le VIH.

Haïti ne dispose d'aucune loi qui pénalise ou criminalise le travail du sexe et l'homosexualité. Toutefois, le Sénat haïtien a voté le 1<sup>er</sup> août 2017, une proposition de loi homophobe<sup>2</sup> qui, si elle est votée par la Chambre des députés, causerait des dommages considérables, tant en termes de santé publique que de cohésion sociale ou de qualité de la vie démocratique.

Par ailleurs, la discrimination et la stigmatisation des populations clés figurent parmi les obstacles majeurs à la lutte contre le VIH en Haïti. Le non-respect du secret médical et l'atteinte à la vie privée des personnes HSH, TS ou trans constituent des freins majeurs à l'accès au soin de ces personnes.

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Fondé en février 1988, le Volontariat pour le développement d'Haïti (VDH) est une organisation haïtienne fondée sur l'action communautaire. Elle vise l'épanouissement et le développement personnel des jeunes à travers ses 14 maison de jeunes et ses 45 comités d'animation de terrain et d'épanouissement des jeunes (CATEJ) sur tout le territoire haïtien.

Le VDH est particulièrement investi dans la lutte contre le VIH/sida parmi les jeunes, qui représentent plus d'un tiers des nouvelles infections en Haïti.

<sup>1</sup> Personnes vivant avec le VIH

<sup>2</sup> « Proposition de loi portant renforcement des dispositions du Code civil relatives au mariage et à la protection de la famille »



## LA LUTTE CONTRE LA STIGMATISATION DES POPULATIONS CLÉS DANS LES MÉDIAS

En Haïti, le regard stigmatisant des médias à l'égard des HSH, des TS et des PVVIH est un véritable frein à la lutte contre le VIH.

**Le VDH a donc développé une stratégie visant à favoriser un traitement non stigmatisant des sujets sur le VIH et les PC :**

### 1<sup>re</sup> étape

#### **Sensibilisation des journalistes en santé et identification d'alliés-es**

Les journalistes spécialisés-es sur les enjeux de santé susceptibles d'écrire sur ces thématiques ont été spécifiquement identifiés-es et sensibilisés-es sur le respect des droits des populations clés.

### 2<sup>e</sup> étape

#### **Plaidoyer auprès des journalistes leaders représentant des associations de journalistes**

Les associations de journalistes, qui jouent un rôle important en Haïti, ont été approchées et des échanges, réunions et ateliers ont été organisés avec leurs leaders pour s'assurer qu'ils soutiennent et relaient le message du VDH en faveur d'un traitement journalistique non discriminant des PC.

### 3<sup>e</sup> étape

#### **Appui technique à la réalisation d'émissions**

Un appui technique a été apporté au Réseau haïtien des journalistes en santé (RHJS) pour la réalisation d'émissions sur les minorités sexuelles.

### 4<sup>e</sup> étape

#### **Rencontre avec les patrons de presse**

Le VDH a rencontré les « patrons de radio » et les a alertés sur les effets délétères d'une ligne éditoriale sensationnaliste (avec en particulier une surenchère sur l'homosexualité) ou moralisante (avec une condamnation idéologique des « comportements déviants » des PC).

Le VDH n'a depuis recensé aucun article homophobe, y compris au moment des débats sur la proposition de loi homophobe votée par le Sénat. La plupart des journalistes ont même jugé le projet inutile et non prioritaire dans le contexte haïtien, et il n'y a pas eu d'engouement populaire en faveur de la loi, qui n'a pas été votée par la Chambre des députés depuis.



## PARTAGES D'EXPÉRIENCES ET PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION COIN

Se partageant l'île d'Hispaniola, Haïti et la République dominicaine sont les deux pays caribéens où le projet Droits humains est mis en œuvre. Outre la possibilité de favoriser les partages d'expériences entre les associations du projet, ce dernier a contribué au rapprochement entre VDH et le Centro de Orientacion Integral (COIN), associations haïtienne et dominicaine. Deux petits projets ont concrétisé ce rapprochement : « Observatoire de la jeunesse » et « Défis 3.90 ».

Financés dans le cadre du Fonds mondial, à travers un vaste programme régional, via COIN, et mis en œuvre par le VDH, ils sont réalisés en synergie, et cofinancés (pour le premier), avec le projet Droits humains.

Le projet « Observatoire de la jeunesse » entend développer un système de recueil de données destiné à documenter les cas de violations des droits des jeunes, en particulier des jeunes HSH, TS et PVVIH. Le système de recueil de données sera inspiré de l'Observatorio derechos humanos grupos vulnerabilizados, plateforme/observatoire d'ONG dominicaines dont fait partie COIN.

Les données recueillies permettront de renforcer le plaidoyer en faveur des droits

des populations clés mené par le VDH dans le cadre du projet Droits humains et combleront un important besoin.

« Défis 3.90 » repose sur la mise en œuvre d'une stratégie d'accompagnement via le support par les pairs au dépistage, à l'entrée et à la rétention dans les soins pour les jeunes, en particulier les jeunes HSH et TS. Ce projet comporte un volet recherche communautaire qui permettra de caractériser les obstacles à l'accès au dépistage et au soin pour ces populations. Ces données appuieront à nouveau le plaidoyer mené dans le cadre du projet DH, notamment le combat en faveur du respect du secret médical et de la vie privée. Plusieurs actions ont été menées en ce sens, notamment à destination des pouvoirs publics, mais l'absence de données constituait jusqu'alors un frein.

Ces deux projets sont à l'image de la stratégie de travail en synergie et de partage d'expérience entre les associations du projet. Ils sont aussi des exemples de collaboration plus horizontale, ou l'expertise transmise ne vient pas forcément du « Nord vers le Sud », mais du « Sud vers le Sud ».

## PERSPECTIVES

La lutte contre la stigmatisation et la discrimination des populations clés reste un vaste chantier en Haïti et est l'un des leviers qui permettra de mettre fin à l'épidémie. Disposer prochainement de données sur les violations des droits des populations clés grâce au projet « Observatoire de la jeunesse » financé par COIN ouvre de multiples perspectives et permettra sans doute de faire entendre plus fortement notre message.

Au cours des prochains mois, le VDH suivra de près l'évolution du processus législatif de la « Proposition de loi portant renforcement des dispositions du Code civil relatives au mariage et à la protection de la famille », le projet de loi homophobe ayant été voté au Sénat. L'association continuera de mener un plaidoyer tant en direction du gouvernement que des secteurs clés de la société, comme elle l'a fait avec les médias, pour empêcher le projet de loi d'être voté à la Chambre des députés.

Dans les mois à venir, VDH entend également promouvoir auprès des autorités la prise en charge démedicalisée. L'association a déjà mené il y a plusieurs années un plaidoyer en faveur du dépistage communautaire, aujourd'hui effectif et mis en œuvre par le VDH. Alors que le taux de rétention dans le soin des PVVIH dépistées positives n'est que de 68 % 24 mois après le début du traitement, selon le PNLS<sup>3</sup>, la prise en charge démedicalisée doit être une priorité, pour le VDH. Par ailleurs, le VDH prévoit aussi des interventions en vue de favoriser le continuum de soins pour les travailleurs et travailleuses du sexe d'Haïti en République dominicaine. Il sera donc question de plaider en faveur d'un protocole d'accord entre les ministères de la Santé haïtien et dominicain de manière à permettre à tous-tes les TS de pouvoir rester dans le soin de chaque côté de la frontière.

<sup>3</sup> Le plan stratégique national multisectoriel 2012 - 2015 révisé avec extension à 2018, programme national de lutte contre les IST/VIH/sida



Volontariat pour le  
Développement d'Haïti (VDH)  
35, Rue O, Port-au-Prince  
Tél. : + 509 3766-9487  
+ 509 4803-0202  
www.vdhayiti.org  
info@vdhayiti.org  
FB : VDHcentral